URGENCE CLIMATIQUE

IL FAUT CESSER DE SOUTENIR LES PETITS AÉROPORTS

L'aéroport de Dole-Tavaux est financé par le Département du Jura depuis son transfert par l'État en 2007. La Région avait, après de mûres réflexions et débats animés par les élus écologistes, refusé ce cadeau jugé empoisonné.

UNE CAPTATION DE L'ARGENT PUBLIC AU PROFIT QUASI EXCLUSIF DE LA COMPAGNIE LOW-COST RYANAIR

Gérard BAILLY, élu à la tête du Département à l'époque, affirmait sans rire qu'aucun investissement important n'était à prévoir et qu'en aucun cas « les Jurassiens n'auraient à supporter une dépense supplémentaire ». Dans les faits, la danseuse aura couté aux contribuables plus de 33 millions d'Euros entre 2008 et 2021, dont un quart en travaux de maintenance des installations (7156797 €), un tiers pour éponger le déficit d'exploitation (11070564 €) et le reste en pure subvention aux compagnies aériennes (14894607 €), pour ne pas dire à la seule compagnie Ryanair. On nous parle pudiquement « d'accompagnement commercial ». À noter que la collectivité départementale n'a jamais notifié à la Commission européenne aucune de ces subventions pourtant susceptibles d'être qualifiées d'aides d'État. Aides d'État dont l'usage est en principe très strictement encadré.

LA PLATEFORME N'EST PAS AUX NORMES… LA SÉCURITÉ EST-ELLE ENCORE ASSURÉE ?

Le Département est aujourd'hui rattrapé par le vieillissement des installations Taveloises, dont certaines datent des années 1970. Après une première tranche de travaux de mise aux normes déjà conséquents (680000 € HT), réalisés lors des deux dernières années, deux nouveaux chantiers d'une toute autre ampleur viennent alourdir considérablement la note. Le rapport présenté aux conseillers départementaux le 13 décembre 2021 indique qu'« un diagnostic piste effectué courant 2020 avait révélé, par endroit, des dégradations superficielles de la couche de roulement de la piste et du taxiway Charlie (voie servant à déplacer les avions des hangars jusqu'à la piste de décollage), dégradations elles-mêmes consécutives à la détérioration des couches de base qui structurent les chaussées, tout en mettant également en exergue la nécessité de prévoir le remplacement du balisage nocturne de la piste datant lui aussi de plus de 25 ans et dont la fiabilité fait de plus en plus souvent défaut, au point de menacer l'exploitation. » Les études de faisabilité et de programmation confiées au cabinet IRIS Conseil, diligenté courant juin 2021, concluent à la nécessaire mise en conformité des pentes aux exigences liées à la certification européenne, nécessitant d'intervenir sur une largeur de piste de 45 m et une longueur de 1900 m, tout en relevant l'axe de piste. Qui oserait affirmer que les conditions de sécurité de cette plateforme sont aujourd'hui satisfaisantes ? La piste a vécu, tout est désormais à refaire… Est-il vraiment opportun de remettre une dizaine de millions d'euros sur la table pour faire renaître cet équipement obsolète de ses cendres ?

AUCUNE PERSPECTIVE DEMAIN… UNE DÉCISION S'IMPOSE : PAS D'ARGENT PUBLIC POUR DOLE-TAVAUX !

Le projet de réfection de la piste est totalement incompatible avec le développement durable. Il est démagogique de laisser entendre que chacun peut, de sa porte, emprunter l'avion pour ses loisirs, aller passer un week-end à Porto ou Marrakech pour un coût moindre qu'un séjour dans le Haut-Jura. Les arguments environnementaux et les problèmes ne manquent pas : gabegie énergétique, pollution de l'air, nuisances sonores, occupation de terrains, concurrence avec d'autres modes de transport plus durables, et en particulier le rail. Parce qu'aujourd'hui les collectivités régionale et départementale affirment vouloir s'engager dans la transition écologique et que les moyens financiers mobilisables sont bien maigres, il revient aux citoyens dans un contexte d'urgence climatique de rappeler l'incohérence de la poursuite du soutien aux petits aéroports (les plateformes de Lyon, Genève, Bâle-Mulhouse ou Paris, toutes situées à moins de 2h en train ou en voiture offrant une alternative efficace et une large palette d'accès aux destinations internationales) et d'inviter nos élus à cesser tout soutien financier à celui de Dole-Tavaux. Espérons que les éléments de l'étude commandée par la Région pour actualiser sa stratégie régionale aéroportuaire à l'heure de l'urgence climatique qui devraient bientôt être présentés à l'assemblée sauront convaincre enfin nos élus d'arrêter les frais. C'est sur l'ensemble du réseau ferré TER, les transports du quotidien, que doit désormais s'orienter prioritairement l'investissement public, qu'il soit local, départemental ou régional.

Pascal Blain

En savoir +
https://serre-vivante.pagesperso-orange.fr/docs/54CD39_aeroport.pdf